

APPEL A CANDIDATURE

Responsable de l'Arbitrage du C.D. du PUY DE DOME

(Extrait des directives techniques nationales)

Retour impératif des candidatures le 01 juillet 2020

Nomination

Sur proposition du Directeur Technique Départemental (D.T.D.) du Puy de Dôme, le DTN nomme le responsable de l'arbitrage du département.

Le responsable départemental de l'arbitrage est licencié à la fédération. Il est au minimum **arbitre de ligue**.

Le responsable de l'arbitrage du département est placé sous l'autorité du DTN.

Le DTN peut mettre fin à la mission du responsable départemental de l'arbitrage soit de sa propre initiative, soit à la demande motivée du D.T.D.

Rôle et missions

Le responsable de l'arbitrage du département accomplit ses missions en liaison avec le D.T.D.

En conformité avec la réglementation d'arbitrage :


- Il choisit les juges et arbitres pour toutes les compétitions départementales.
- Il organise l'arbitrage lors des manifestations en veillant à la sécurité des compétiteurs, dans le respect des règlements en vigueur.

Sur convocation du responsable national de l'arbitrage, il participe à toutes les réunions, à l'occasion de laquelle sont précisées les directives concernant l'arbitrage.

Pour remplir ses missions, le responsable de l'arbitrage départemental dispose des moyens administratifs et financiers qui sont mis à sa disposition par le Comité Départemental. Il présente à la fin de chaque saison sportive au D.T.D, au responsable de la commission nationale d'arbitrage ainsi qu'au DTN, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

Ceyrat le, 20 mai 2020

La Présidente
Eliane VERGES



**Zone Interdépartementale Auvergne
De Karaté et Disciplines Associées**

ARTENIUM

4, Parc de l'Artière

63122 CEYRAT

Tél. 04 73 92 43 44

auvergne@ffkarate.fr - <http://sites.ffkarate.fr/auvergne>



CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE

**Retour impératif des candidatures par LRAR ou par remise contre récépissé
au plus tard le 01 juillet 2020 (cachet de la poste) à l'adresse suivante :**

**Comité départemental du Puy de Dôme de Karaté et Disciplines Associées
Arténium, 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT**

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe : F M

Club : N° d'affiliation :

N° de licence :

Grade :

Diplômes d'enseignant / Sportif :

-
-
-
-
-

Fonctions déjà occupées en tant que membre d'un bureau exécutif ou d'une équipe technique

Du : au : Fonction :

Du : au : Fonction :

Du : au : Fonction :

Du : au : Fonction :

Du : au : Fonction :

Motivations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'ai bien pris connaissance des conditions de nomination et du rôle et missions du responsable de l'arbitrage du Comité départemental du Puy de Dôme

Date et signature :